COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Revue de presse
14 au 20 mai 2019

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1 Sécurité maritime.....3

-3ème Réunion du Comité de Pilotage dans le cadre de la mise en œuvre des deux accords régionaux signés dans le cadre du Programme MASE

1.2 Sécurité alimentaire.....5

-Les opportunités de production, de transformation et de commercialisation agroalimentaires en Indianocéanie se précisent

- Foire de Bras-Panon: L'océan Indien se voit un « destin commun »
- Foire de Bras-Panon : "La Réunion doit pouvoir acheter son riz à Madagascar"
- Bras-Panon prépare déjà la foire agricole de 2020

1.3 Connectivité aérienne.....16

- Destinations régionales : la desserte entre les îles Vanille fait débat

1.4 Energies renouvelables.....18

- Efficacité énergétique : le stockage d'énergie comme solution

II Centres d'Intérêt

2.1 Pêche.....19

- Les premiers permis pour l'aquaculture aux Seychelles seront délivrés en août

2.2 Energies renouvelables.....22

- Electrification rurale : Installation de 80 centrales hydroliennes à Madagascar

2.3 Biodiversité.....24

- Résilience climatique et biodiversité : 1,5 million de la BAD pour l'étude de faisabilité

3ème Réunion du Comité de Pilotage dans le cadre de la mise en œuvre des deux accords régionaux signés dans le cadre du Programme MASE à l'Hotel du Louvre, Antananarivo, Madagascar du 20 au 22 mai 2019.

Le Programme régional de Sécurité maritime (#MASE PROGRAMME) a été initié en 2013 à la suite du constat alarmant de la recrudescence de la piraterie maritime au large des côtes somaliennes, à la demande des Etats côtiers et de l'industrie maritime qui y transite fréquemment. Il s'agit d'un système collaboratif des Etats de la région d'Afrique Orientale et Australe et Océan Indien (région AfOA-OI) financé par l'Union Européenne, mettant en œuvre diverses activités visant à l'éradication de la criminalité maritime. Cinq résultats composent le programme dont le 5ème consiste en la création d'un **Centre Régional de Fusion d'Informations Maritimes (CRFIM)** dont Madagascar a été choisi pour en assurer l'hébergement depuis l'année 2016 et le 4ème en la mise en place d'un **Centre Régional de Coordination des Opérations (CRCO)** sis aux Seychelles. Ces derniers ont été entérinés par la signature par sept (07) Etats de la région respectivement de l'« accord de mise en place d'un mécanisme d'échange et de partage de l'information et de maritime» et de l' « accord régional de coordination des opérations en mer » dans l'Océan Indien Occidental.

Le CRFIM et le CRCO créés par les deux accords régionaux, dont la mise en œuvre est coordonnée par la Commission de l'Océan Indien (COI), disposent actuellement d'un Comité de Pilotage commun chargé de définir l'orientation stratégique des deux centres et de veiller à l'accomplissement de leurs missions définies par les Etats membres.

Conformément aux résolutions adoptées lors de la 2nde réunion du Comité de Pilotage tenue à Moroni, Comores du 10 au 12 avril dernier, il a été décidé que sa 3ème réunion se déroulera à Antananarivo, Madagascar du 20 au 22 mai 2019 et sera axée sur la validation des documents stratégiques présentés lors de la dernière réunion définissant les grandes lignes du plan d'action des centres et la préparation de la prochaine conférence ministérielle qui se tiendra à Maurice les 18, 19 et 20 juin 2019 prochains.

Les activités des deux centres tiennent une grande importance dans la sécurisation du domaine maritime non seulement pour la région de l'AfOA-OI, mais également au niveau mondial. Ils constituent un modèle de partenariat efficace qui a déjà démontré sa nécessité dans l'interception de cas d'infractions maritimes à travers l'échange d'information et le signalement au niveau des autorités nationales. Leur mise en œuvre franchit actuellement un cap conséquent par l'opérationnalisation du Comité de Pilotage, présidé par l'Union des Comores. Les Officiers de Liaison Internationaux issus des Etats signataires des accords régionaux et qui serviront de relais entre les centres et leurs pays d'origine en matière d'échanges d'informations, sont par ailleurs entrés en fonction progressivement depuis l'année 2018.

Le Programme MASE s'achevant le 9 juin 2020, les deux centres ont bénéficié exceptionnellement d'un financement jusqu'en 2021 qui sera géré par INTERPOL et l'UNODC et alloué particulièrement dans l'acquisition d'outils complémentaires destinés à l'accroissement de leur capacité opérationnelle. En outre, des pistes de pérennisation des deux centres seront également discutées lors de cette 3ème réunion de pilotage.

Les opportunités de production, de transformation et de commercialisation agroalimentaires en Indianocéanie se précisent



La troisième réunion du comité de pilotage du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (PRESAN) de la Commission de l'océan Indien (COI) s'est tenu le 15 Mai 2019 à La Réunion en amont de la seconde conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, dont le thème « Produire et consommer péï » s'inscrit dans la philosophie du PRESAN.
Lors de cette réunion du Comité de pilotage, l'équipe de l'Unité régionale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (URSAN) de la COI, basée à Antananarivo, a présenté les avancées du PRESAN. Parmi les points discutés, figurent les résultats des études sur les chaînes de valeurs qui établissent un diagnostic des avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires dans chacun des États membres de la COI et cela dans la perspective d'une dynamisation des échanges agroalimentaires au niveau régional.

Pour Hamada Madi, Secrétaire général de la COI, « il ressort de ces études un potentiel concret d'échanges inter-îles de nature à renforcer le commerce régional et, par effet de levier, à abaisser la facture des importations lointaines, à réduire l'empreinte carbone de notre dépendance alimentaire, et surtout à valoriser des filières nationales. » « Concrètement, Madagascar a la capacité de répondre aux besoins des autres îles en riz, maïs et bovins, entre autres. Pour Maurice, c'est sa filière avicole bien développée qui pourrait trouver des débouchés supplémentaires aux Comores, aux Seychelles et à La Réunion en même temps qu'elle nécessite un approvisionnement stable, compétitif et pérenne en céréales. Les importations d'oignons de l'Inde ou d'autres contrées lointaines pourraient

être largement remplacées par la production malgache et réunionnaise. Aux Comores, le cheptel ovin et caprin constitue une ressource pouvant intéresser les marchés mauricien, seychellois et réunionnais. Enfin, la production halieutique des Seychelles pourrait trouver une place privilégiée sur les étals de la région au-delà de la seule industrie thonière », a détaillé le Secrétaire général de la COI.

Ces premières études diagnostics devront être approfondies et complétées notamment par un panorama des législations et des moyens entourant les normes phytosanitaires. A cela s'ajoute une réflexion sur la collecte et le partage des données agroalimentaires et sur les moyens de promouvoir les opportunités dans le secteur agroalimentaire dans chacun des territoires afin d'impliquer davantage encore les opérateurs privés et partenaires du développement pour une meilleure appropriation du PRESAN.

Pour Patrice Talla, Représentant de la FAO pour les îles de l'Indianocéanie, « Les défis posés par ce programme sont énormes, et nous devons nous atteler à mettre en oeuvre cette approche innovante dans la manière d'envisager les interventions pour atteindre de meilleurs résultats. Les perspectives que nous devons construire reposent sur l'amélioration de notre façon de travailler, autant au niveau de chaque pays membre de la COI, qu'au niveau régional pour un effort collectif pour l'Indianocéanie. »

A la suite de cette rencontre, les membres du Comité de pilotage ont participé à la seconde Conférence régionale sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle organisée dans le cadre de la Foire agricole de Bras-Panon, évènement international qui fête cette année ses cinquante ans. Lors de cette Conférence, l'ensemble des initiatives régionales dans le domaine ont été présentées permettant de prendre la mesure des actions et de leurs complémentarités, notamment entre le PRESAN et la Plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement (PReRAD) et le programme sécurité alimentaire sous le 11ème Fonds européen de développement dans lesquels la COI est impliquée. La création d'un Observatoire régional des agricultures permettant notamment de suivre l'évolution de production, de cerner les défis ou encore d'alimenter les acteurs en données, a été évoqué.

17 mai 2019

https://www.clicanoo.re/Societe/Article/2019/05/17/Foire-de-Bras-Panon-

Foire de Bras-Panon: L'océan Indien se voit un « destin commun »

- 

 C'est au petit matin que les soigneurs ont découvert le nouvel invité de la Foire.

- *« Il ne nous reste plus rien", alerte Mohamed Soilihi.*

- 

 La 3 ème réunion du PRESAN a jeté les bases d'un futur marché commun de l'Océan indien (photo D.R).

- *Joël Begue a de nouveau fait danser des milliers de gramounes hier à la Foire.*

17 mai 2019, 05h58 **0**

Les représentants des Etats, de l'ONU et du monde agricole et économique ont posé hier les bases d'un futur marché agricole régional. Objectif : satisfaire les besoins alimentaires et construire un développement « gagnant-gagnant » en

commençant par faire du commerce avec nos voisins plutôt qu'au bout du monde.

Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... Le proverbe africain pourrait résumer la teneur des échanges et les belles promesses affichées à l'issue de la conférence-débat sur la sécurité alimentaire dans l'Océan indien organisée hier en présence de représentants du FAO, de la COI (communauté de l'Océan indien), du FIDA (Fonds international de développement agricole), du CIRAD et de

Foire de Bras-Panon : "La Réunion doit pouvoir acheter son riz à Madagascar"

- 

 Une ramasseuse de pierre était en démonstration ce mardi sous le regard intéressé de nombreux agriculteurs (photo D.R).

- 

 A la sortie d'une commission permanente décentralisée, Cyrille Melchior a plaidé en faveur d'une coopération régionale renforcée.

- *Les plus belles fleurs étaient réunies hier matin à La Foire.*

- **16 mai 2019, 05h29** 5

Alors que la coopération régionale sera le thème du jour aujourd'hui avec l'organisation d'une conférence-débat autour de la sécurité alimentaire dans l'Océan indien, Cyrille Melchior a

plaidé hier pour l'émergence d'une coopération "gagnant-gagnant" entre les îles.

Foire agricole oblige, la commission permanente du Département a déménagé hier matin à la mairie de Bras-Panon. Les élus ont notamment reçu le président de l'union des chambres régionales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche des Comores, Mohamed Saihili. L'un des acteurs de la conférence-débat qui sera organisée ce matin à la Foire autour du sujet de la coopération agricole et de la sécurité alimentaire dans l'Océan indien avec des membres du COPIL, des représentants des pays-membres de la COI, les institutions (Région, Département et chambres Consulaires), les coopératives et des associations d'agriculteurs. A la sortie de la commission, le président du Département, Cyrille Melchior a donné le ton ce mercredi en faisant de la coopération un « enjeu majeur » alors que les populations ne cessent d'augmenter. Il souhaite l'émergence d'une coopération « gagnant-gagnant » entre les îles de l'Océan indien pour notamment viser « l'autosuffisance alimentaire ». Il le rappelle : « Nos économies insulaires reposent pour beaucoup sur nos importations ». La satisfaction « de nos propres besoins » est un critère essentiel alors que « nous connaissons une mutation de notre alimentation ».

100% DES FONDS EUROPÉENS SERONT UTILISÉS

Pour les défenseurs d'une coopération agricole renforcée, cette dernière devient vitale alors que des maladies frappent à la porte de nos frontières à l'image de la fièvre aphteuse présente récemment à Maurice – et contre laquelle La France avait apporté son aide – ou aujourd'hui aux Comores. Plutôt que d'importer des produits du bout du monde souvent sans aucun contrôle, ils plaident pour une plus grande production à l'échelle régionale où La Réunion pourrait mieux contrôler ce qu'elle importe, l'autosuffisance étant difficile à atteindre dans certaines filières, mais sans concurrencer la production locale. Le président du Département va

dans le même : « Je suis pour que La Réunion puisse acheter son riz à Madagascar », illustre Cyrille Melchior. En rappelant que ce fut le cas à une époque et avec un riz « d'une excellente qualité ». La suite des débats aujourd'hui. Le président du Département a par ailleurs fait un point sur l'utilisation des fonds européens en faveur de l'agriculture. Sur une enveloppe de 385 millions d'euros sur les 6 dernières années, 300 millions d'euros ont été investis chiffre t-il notamment pour financer des aides à la production ou à l'irrigation. La collectivité vise l'utilisation de 100% des fonds d'ici 2020, « ce qui placera La Réunion dans une position idéale au moment de négocier les prochains fonds européens ». Les conseillers départementaux ont également voter une enveloppe d'aide à l'irrigation pour les agriculteurs, durement touchés par la sécheresse depuis le début de l'année.

P.M.

Les plus beaux bouquets

A chaque jour ses concours. Hier, les fleurs et les friandises étaient à l'honneur à l'occasion de la journée des enfants. Organisé par l'Association Agriculteurs Partage et Solidarité (AAPS), le concours a réuni dix candidates accompagnées de leurs enfants. Chacune avait 45 mn pour confectionner le plus beau des bouquets à l'aide de paniers tressés par l'association. Au final, de beaux bouquets départagés par le jury. C'est Jennifer Hoareau qui l'a emporté devant Joana Tortosa et madame Siguré. Toutes les candidates sont reparties avec de cadeaux, des plants et... un beau bouquet.

La machine à enlever les cailloux

Le nombre important d'agriculteurs venus assister à la démonstration montre le besoin dans le domaine. Parmi les nouveautés techniques présentées durant la manifestation, c'était probablement la plus attendue

pour améliorer la rendement des sols par la suppression des cailloux qui pullulent dans les champs de l'Est et du Sud en particulier. Un frein à la culture en plein champ et à la diversification. Plutôt que de broyer les cailloux sans vraiment résoudre le problème, la technique classique aujourd'hui avec nécessite de faire repasser constamment la broyeuse, la ramasseuse de pierre permet de les enlever au fur et à mesure et en plus de les récupérer pour les revendre ou faire des travaux de type BTP. La bête s'appelle ELHO scorpio 550 et arrive tout droit de Finlande. Importée par la société Foucque, elle est la propriété d'un planteur et producteur de pastèques à Saint-André, Igor Vayaboury, avec un projet de diversification à la clé. Il a réalisé une démonstration pour de nombreux agriculteurs semblant intéressés par la nouvelle technique. La ramasseuse de pierres pourrait faire son apparition dans les champs pour les débarrasser de leurs trop plein de galets

Pour en savoir plus

- https://www.departement974.fr/actualite/commission-permanente-decentralisee-reunion-programme-de-securite-alimentaire-de-coi-2019
- https://freedom.fr/des-navettes-gratuites-a-la-foire-de-bras-panon/

Bras-Panon prépare déjà la foire agricole de 2020

On aurait pu penser une année sans foire étant donné que 2020 sera l'année des élections municipales. Pour une fois, la municipalité de Bras-Panon faillira à la règle selon laquelle aucune manifestation ne devait être organisée juste après un scrutin. Daniel Gonthier, en costume-cravate, l'a même annoncé en chantant sur le podium de la 42ème édition de la foire, hier, en fin de journée.

« Il y aura la foire en 2020 ! », a-t-il dit devant un public heureux d'entendre la bonne nouvelle. Tout cela pour dire, que le rideau n'était pas encore tombé sur la 42ème édition que le maire et toute son équipe pensaient d'ores et déjà à la 43 ème édition.



Pour l'édition qui s'achève, Daniel Gonthier est très satisfait. « Nous avons rendu un hommage à feu Paul Moreau, l'ancien maire de Bras-Panon qui a lancé la première foire agricole en 1969 dans la cour de la coopérative de vanille pour mettre en avant l'agriculture locale. La Foire a en effet fêté cette année ses 50 ans », a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse, tenue hier, peu après 18 heures.

Cinq conférences en dix jours, des concours aussi bien pour adultes que pour enfants, distribution de prix aux associations, aux exposants, remise de médailles… La Foire agricole a été au cœur de l'actualité locale durant ces dix derniers jours.

200 exposants, 1 500 animaux, 52 attractions foraines, plus de 40 artistes locaux, nationaux et internationaux, 150 000 entrées payantes, plus de 30

000 spectateurs ont assisté aux différents concerts, des concerts à 10 €… Des chiffres qui attestent du succès de cette 42ème édition.

Daniel Gonthier remercie toutes celles et tous ceux qui de près ou de loin ont contribué au succès de cette manifestation-phare de la ville de Bras-Panon : le public d'abord, les exposants, les gens assurant la sécurité des parkings, la propreté des sites, les collectivités, les organismes divers, les sponsors, la FAO, FIDA, la COI pour la partie conférence régionale sur la sécurité alimentaire…



Pour 2020, Daniel Gonthier annonce une boucherie sur 100 m2 avec toutes les viandes péi. Le maire de Bras-Panon préconise un grand salon professionnel agricole tournant une fois tous les deux ans dans chaque île de l'océan Indien.

Exit la foire 2019 ! La foire 2020 est déjà en préparation ! L'heure est maintenant au bilan financier sur lequel Daniel Gonthier communiquera une fois qu'il sera réalisé.

COI et ses Projets

Sécurité Alimentaire, Programme PRESAN

18 mai 2019

https://www.newsmada.com/2019/05/18/en-passant-264/

En passant

Par Les Nouvelles sur 18/05/2019

La troisième réunion du comité de pilotage du Programme régional de sécurité alimentaire et de nutrition (Presan), de la Commission de l'océan Indien (COI), s'est tenue mercredi à l'ile de La Réunion. Parmi les points discutés figurent les résultats des études sur la chaîne de valeurs qui établissent un diagnostic des avantages comparatifs de production, transformation et commercialisation de denrées alimentaires dans chacun des Etats membres.

14 mai 2019

https://www.defimedia.info/destinations-regionales-la-desserte-entre-les-iles-vanille-fait-debat

Destinations régionales : la desserte entre les îles Vanille fait débat

BY KAMLESH BHUCKORY



Somas Appavou, Chief Executive Officer d'Air Mauritius et Abderrahmane Berthé, secrétaire-général de l'AFRAA.

Quand il s'agit d'augmenter le trafic entre les États-membres des îles Vanille (Comores, Madagascar, Maurice, Mayotte, La Réunion et les Seychelles), il semblerait que l'aviation civile et l'opérateur national qu'est Air Mauritius ne soient pas sur la même longueur d'onde quant à la formule exacte à adopter pour que ce concept soit une réalité.

Le sujet a été abordé au cours de la deuxième journée de la huitième convention annuelle des partenaires de l'African Airlines Association. L'événement, qui a réuni quelque 300 participants venant de 44 pays, avec Air Mauritius comme hôte et transporteur officiel, prend fin ce mardi à l'hôtel Ravenala Attitude, à Balaclava.

Force est de constater que le régulateur de l'aviation mauricienne n'apprécie pas le retard dans la connectivité entre ces îles. Au cours de son intervention lors de la cérémonie d'ouverture, le directeur de l'Aviation civile, Iswarduth Pokhun, a indiqué qu'au niveau régional l'objectif est d'avoir un vol quotidien entre les îles de l'océan Indien. Il a dit regretter le fait que cela ne s'est pas matérialisé jusqu'ici. La demande peut ne pas y être. N'empêche que les compagnies d'aviation de la région devraient continuer à travailler de concert pour que ce rêve de la Commission de l'océan Indien soit une réalité et, ce faisant, réinventer le concept des îles Vanille.

Au sein des îles Vanille, on retrouve des destinations concurrentes. Madagascar, de par les annonces faites par son gouvernement, ambitionne de transformer son industrie du tourisme en une référence régionale. Sa compagnie d'aviation, Air Madagascar, avec l'apport de son partenaire stratégique qu'est Air Austral (49 % des parts), a entamé le renouvellement de sa flotte. Air Seychelles, bien qu'ayant réduit le nombre de ses dessertes, bénéficie du soutien d'Etihad, son actionnaire de référence.

Même si Air Mauritius desserve un plus grand nombre de destinations, la compagnie d'aviation nationale demeure néanmoins dans une situation précaire en se basant sur son bilan pour les neuf premiers mois de son année financière 2018/2019. Comment est-ce qu'une compagnie d'aviation nationale peut travailler de concert sans pour autant perdre au change ?

Lors des échanges avec la presse, Somas Appavou, Chief Executive Officer d'Air Mauritius, a affirmé que « Les îles Vanille est un concept très honorable. Il va falloir le mettre en place. Comme vous le savez, chaque pays des îles Vanille a les mêmes priorités dans le sens économique. Chaque pays est une destination touristique. Pourquoi les Seychelles voudraient qu'il y ait plus de touristes à Maurice et moins chez eux. Donc, il va falloir s'organiser. Mais il y un concept qui marcherait peut-être et qu'on essaie de mettre en place : la double destination. Le touriste va aux Seychelles pour y passer quelques jours, ensuite il vient à Maurice. De là, il prend l'avion pour son pays natal. Cela peut se mettre en place. Mais il y a d'autres marchés comme les croisiéristes. Les bateaux de croisière vont aux Seychelles. Les croisiéristes prennent l'avion pour Maurice. Ensuite, ils repartent chez eux. Il y a plusieurs possibilités qu'il va falloir étudier. Mais auparavant, il faut qu'il y ait un accord entre les compagnies aériennes pour avoir un objectif clair et net et que personne ne marche sur les platebandes de l'autre. »

Pour plus d'information :

- http://www.r1.mu/actu/societe/fin-de-lidylle-entre-les-iles-soeurs--p603060

Efficacité énergétique: le stockage d'énergie comme solution

Par Les Nouvelles sur 15/05/2019







Le coût de l'énergie pèse lourd dans les dépenses des entreprises à Madagascar. Il existe pourtant des solutions permettant de diminuer les coûts de production à travers une bonne gestion énergétique.

Un pas de plus vers l'efficacité énergétique. Le séminaire organisé hier, à Antaninarenina, par la société CMI Energy, récemment implantée à Madagascar, a abordé les enjeux d'une maîtrise optimale de l'empreinte énergétique dans les activités des entreprises.

Le coût de l'énergie représente aujourd'hui une part importante des dépenses des entreprises. Des enquêtes menées par la COI auprès de 297 grandes entreprises à Madagascar montrent que chacune d'elles consomme jusqu'à 300 mégawatts-heure d'électricité par an, soit une facture d'électricité atteignant les 80 millions d'ariary (près de 20.000 euros). Il existe pourtant des solutions permettant d'optimiser l'approvisionnement énergétique. La même étude menée par la COI révèle d'ailleurs qu'une entreprise peut réaliser une économie de 15 à 20% d'énergie grâce à l'efficacité énergétique.

Sécurité de l'approvisionnement

La CMI Energy propose aujourd'hui une solution de stockage de l'énergie à travers la batterie. « *Nous comptons travailler avec les industries ayant une consommation assez importante. La solution de stockage permet à la fois de sécuriser l'approvisionnement tout en réduisant la facture énergétique* », explique Rémy Porignaux du CMI Energy. Le stockage d'énergie permet également « *D'apporter plus de résilience et de sécurité dans l'approvisionnement en énergie tout en évitant le gaspillage. Ce qui permettra aux industriels d'éviter les problèmes de black out* », poursuit Régis Frankard, en charge du business line Energy storage de CMI Energy.

Par ailleurs, l'Office de régulation de l'électricité (ORE) est revenu sur les normes à respecter pour les opérateurs dans le secteur énergie œuvrant dans la Grande île. « L'ORE effectuera une visite au préalable pour un contrôle de conformité des équipements », a précisé une responsable au niveau de l'office à ce sujet.

Riana R.

Les premiers permis pour l'aquaculture aux Seychelles seront délivrés en août

By: Sharon Ernesta et Traduit par Rudie Bastienne



Cinq types d'espèces marines, dont le vivaneau rouge, devraient être élevés pour la première fois aux Seychelles avec la délivrance d'un permis. (Gerard Larose, Seychelles Tourism Board)

(Seychelles News Agency) - Cinq types d'espèces marines devraient être élevés aux Seychelles pour la première fois avec la délivrance d'un permis à partir du mois d'août de cette année.

Selon un haut responsable de l'Autorité de la pêche des Seychelles (**SFA**), ce processus lancera officiellement l'**aquaculture** en tant qu'industrie dans la nation insulaire.

Le responsable de l'**aquaculture** à la **SFA** a récemment déclaré à la SNA que tout était en ordre maintenant que le conseil des ministres avait approuvé les régulations sur l'aquaculture.

«L'étape suivante consiste à envoyer le même document au procureur général pour vérification afin de s'assurer que tout est en ordre et que ces réglementations ne sont pas en conflit avec d'autres », a expliqué Aubrey Lesperance.

Au début de ce nouveau projet, seuls les investisseurs seychellois seront considérés pour les licences. «Nous allons délivrer un permis pour chaque espèce. Et ce sera pour les poissons comme le vivaneau rouge et le mérou, deux sous-espèces de carangues ainsi que des oursins ", a déclaré M. Lesperance.



Un exemple d'activité piscicole. (Richard Gould/Flickr) Photo License: CC BY-NC-SA 2.0

Selon M. Lesperance, la réglementation était cruciale pour l'**aquaculture**, car cela se ferait sur une base commerciale.

«Nous sommes maintenant dans une meilleure position pour participer à différents marchés aux niveaux local et international afin de promouvoir activement les investissements alors qu'avant, nous ne pouvions faire que de l'éducation et promouvoir le projet», a déclaré M. Lesperance.

Le terme large «**aquaculture**» désigne l'élevage, la production et la récolte d'animaux et de plantes dans tous les types de milieux aquatiques, y compris les étangs, les rivières, les lacs et les océans.

En août, **SFA** mettra également en service ses installations de production de géniteurs, d'acclimatation et de quarantaine à Providence, une zone industrielle située à l'est de l'île principale de Mahe.

L'installation, conçue conformément aux normes internationales en matière de pratiques optimales, est située à proximité du bâtiment de l'Autorité de la pêche des Seychelles.



Photo : En août, **SFA** mettra également en service ses installations de production de géniteurs, d'acclimatation et de quarantaine à Providence, une zone industrielle située à l'est de l'île principale de Mahe.(Aubrey Lesperance) Photo License:

Il s'agit de veiller à ce que les animaux reproducteurs matures, connus sous le nom de géniteurs, soient bien soignés, puissent s'adapter aux conditions de vie en captivité, fraient et produisent un grand nombre d'œufs de haute qualité, moins de problèmes de maladie et une plus grande longévité.

Selon la **SFA**, chaque licence stipulera la distance au large où le type d'activité se produira ainsi que la quantité de poisson pouvant être produite dans cette ferme.

«Au fur et à mesure que le secteur se développera, nous explorerons l'année prochaine l'élevage d'autres espèces telles que le crabe de boue, les poissons d'ornement pour aquarium, et nous expérimenterons la culture de coraux car certaines ONG (organisations non gouvernementales) participent déjà à la replantation de coraux dit M. Lesperance.

La **SFA** a déclaré qu'une fois que les catégories ouvertes aux seuls Seychellois seraient pleinement opérationnelles, l'**aquaculture** s'ouvrira aux investisseurs étrangers.

«Le gouvernement est en faveur des investissements privés et étrangers directs dans l'aquaculture. Avec le moratoire actuel sur le développement des grands établissements de tourisme, nous espérons que les investissements étrangers dans l'**aquaculture** augmenteront les revenus étrangers pour le pays », a ajouté M. Lesperance.

Electrification rurale : Installation de 80 centrales hydroliennes à Madagascar



Le ministre de tutelle, Vonjy Andriamanga, en installation de la 1ère centrale hydrolienne à Ambatolaona.

Le fokontany d'Amboarakely, dans la commune d'Ambatolaona est la première localité à bénéficier d'une centrale hydrolienne qui produit une énergie d'une puissance de 6kW au profit de la population locale au nombre de 200 habitants.

L' hydrolienne constitue une nouvelle technologie utilisée dans quatre pays du monde seulement, dont Madagascar, servant à promouvoir l'électrification rurale. Cette technologie est unique car elle est réalisable même à partir d'un petit barrage ou encore au fond de la mer. De plus, elle présente l'avantage d'être verte et non polluante et produit de l'électricité en continu. La puissance électrique produite peut être calculée à l'avance, grâce à la connaissance de la force des courants fluviaux. En plus, l'hydrolienne n'exige pas de travaux de génie civil important alors qu'elle peut produire en moyenne 2kW de puissance. On peut ainsi installer une centrale hydrolienne en l'espace de trois mois seulement. « *Nous prévoyons d'installer 80 centrales hydroliennes à Madagascar* », a annoncé le ministre de l'Energie, de l'Eau et des Hydrocarbures, Vonjy Andriamanga, lors de sa descente à Ambatolaona, la première localité à bénéficier de cette nouvelle technologie, la semaine dernière.

Développement de la localité. Techniquement, l'hydrolienne est une turbine hydraulique qui se sert de l'énergie cinétique des courants marins ou fluviaux, pour créer une énergie mécanique qui est par la suite transformée en électricité. Immergée dans l'eau, la turbine hydraulique se compose d'un alternateur et d'une turbine. Cette dernière est reliée à un convertisseur qui transforme le courant variable en courant continu, d'après

les explications des techniciens. "*La mise en place de cette centrale hydrolienne contribue au développement socio-économique de notre localité. En effet, depuis la résolution du problème d'insécurité qui a sévi chez nous, les acteurs de développement pourront désormais développer leurs activités grâce à la disponibilité de l'électricité. D'autant plus, les élèves pourront étudier en toute sérénité, même le soir* », affirment les villageois.

Couplée avec d'autres technologies. Par ailleurs, l'opérationnalisation de cette centrale hydrolienne contribue également à la création d'emplois au profit de la population dans la commune d'Ambatolaona. En effet, la promotion de l'entrepreneuriat local est en vue. On peut citer, entre autres, le développement de tous les travaux liés aux soudures métalliques ainsi que les activités généralement favorables aux femmes comme l'ouverture des salons de coiffure. Ce sont des activités qui n'y existaient pas encore auparavant. Force est également de reconnaître que l'hydrolienne est une technologie facile à installer et moins coûteuse. « *Elle peut être en même temps couplée avec d'autres technologies créant une source d'énergies renouvelables telles que les panneaux solaires* », précise le ministre de tutelle.

Navalona R.

Biodiversité

20 mai 2019

https://matv.mg/resilience-climatique-et-biodiversite-15-million-de-la-bad-pour-letude-de-

Résilience climatique et biodiversité : 1,5 million de la BAD pour l'étude de faisabilité



Avec l'appui financier de la Banque Africaine pour le Développement à hauteur de 1,5 million USD, l'étude de faisabilité du projet de résilience climatique par la préservation de la biodiversité PRCPB a été lancée hier. Le projet est coordonné par Madagascar National Parks et mis en œuvre par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature UICN. Il vise le renforcement de la conservation et l'utilisation durable du capital naturel avec l'implication de la population locale et du secteur privé afin d'attirer plus de touristes et de décupler la création d'emplois formels par le secteur. Afin de relever ces défis, les études stratégiques et techniques pour la préparation du projet se focaliseront sur le diagnostic des modèles de concession et de gestion des parcs naturels, l'actualisation des textes réglementaires ou encore l'élaboration et la mise à jour des schémas d'aménagement des aires protégées ainsi que l'évaluation des besoins de renforcement des maillons des chaines de valeur de l'industrie écotouristique. S'y ajoute la préparation d'un projet de préservation de la biodiversité de Madagascar et l'étude sur les mécanismes de financement innovants de la biodiversité. 14 parcs nationaux seront bénéficiaires selon les précisions apportées par Chantal Razanajovy, coordonnateur du projet PRCPB.

Nul besoin de préciser que Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables

aux impacts des changements climatiques, avec des effets négatifs sur l'économie du pays sans compter la dégradation de la biodiversité.

Rôle des aires protégées

Les aires protégées veillent non seulement à la conservation de la biodiversité mais permettent aussi de contribuer au développement économique en créant des opportunités de revenus et d'emplois pour la population locale. Les parcs nationaux attirent près de 180.000 visiteurs par an, soit environ 65% du nombre de touristes visitant Madagascar. Une bonne gestion de ces aires protégées est essentielle à la résilience des espèces, des écosystèmes et des populations aux changements climatiques.

Claudia R.